

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 23
Date de la convocation : 3 décembre 2013

N° 13.12.09.01

L'an deux mille treize et le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Combe, 1^{er} adjoint.

PRÉSENTS : M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme CARRETIER, MM CARILLO, TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : Mme SANTONJA en faveur de M. MUNOZ
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme CARRETIER
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE
M. PLANCHERON en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTS : Mme ALQADI NASSAR, M. PAUL, Mlle VAN ELST,
MM SAUVAN, LE NGUYEN, Mme MANNY

COMITE DE JUMELAGE AVEC KALKAR – MODIFICATION DE LA COMMISSION

Rapporteur : Mme Roméro

Par courrier du 30 septembre dernier, Mme BOULANGÉ, me faisait part de sa démission du comité de Jumelage avec Kalkar, créé par délibération du Conseil municipal en date du 4 décembre 2012.

Aussi est-il proposé au Conseil municipal de remplacer au sein de ce comité Mme BOULANGÉ par M. FÉVRIER.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré adopte la proposition de Mme Roméro à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée

Mme E. Laborde

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le ...12...12...13
et publication le ...12...12...2013

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT
ARRIVÉE LE :

12 DEC. 2013

BUREAU DU COURRIER